Assemblée Générale de l' AARPA
Le 28 juillet 2012

36 adhérents se sont déplacés afin d'assister à l'Assemblée Générale ordinaire de l'AARPA.

Accueil

Marie-Christine Baffoux-Kays, Présidente de l'association, vérifie que le quorum est atteint, et remercie les adhérents de leur présence.

Rapport d'activité

Le bilan est présenté par Mme la Présidente. Un rappel des objectifs de l'association est effectué :

- Regrouper les résidents propriétaires de terrains bâtis ou non bâtis en vue de l'étude des problèmes posés par l'occupation sédentaire ou temporaire des terrains en liaison avec les différentes administrations concernées …
- Guider l'aménagement en accord avec la Municipalité et sauvegarder les intérêts des propriétaires de terrains bâtis ou non bâtis de La Pointe de l'Aiguillon sur Mer …..
- Aider les propriétaires à s'opposer aux moyens de pression dont ils pourraient être l'objet.

Elle indique que tous les résidents de La Pointe ont été contactés, soit, directement, soit par courrier. Elle détaille les actions importantes menées durant l'année.

L'association est ainsi intervenue au cours de l'enquête publique concernant le PPRI de la commune en rencontrant la commission d'enquête et en remettant un dossier. De la même façon, elle a longuement rencontré la commission d'enquête sur la DUP d'expropriation et remis notre dossier de défense, accompagné d'une étude technique sur la protection de La Pointe et d'une étude de création d'une route d'évacuation vers la Dive.

Ces documents sont venus en complément des très nombreux témoignages et dossiers individuels qui ont permis aux commissaires enquêteurs de constater la diversité et la complexité des situations sur La Pointe

La présidente estime que cette commission a fait un travail remarquable qui leur a permis d'aboutir à l'unanimité à donner un avis défavorable au projet d'expropriation.

Elle souligne que l'AARPA s'est évertuée depuis un an à contacter et rencontrer toutes les autorités (Mme OBARA Sous Préfète,, Mr Le Maire de l'Aiguillon sur mer, Mr Joël BORY, Maire de St Michel en l'Herm), en se faisant connaître en particulier auprès du nouveau Préfet, Mr SCHMELTZ, du_Conseil Général Mr RETAILLEAU, du_Conseil Régional, Mr AUXIETTE, Mr le Député SOUCHET, Madame Delphine BATHO, députée des Deux-Sèvres, devenue Ministre de l' Ecologie , de l'Energie, du Développement Durable et de l'Environnement.(M E E D D E).

Toutes ces personnalités politiques ont reçu le même dossier complet en 3 parties, détaillant les raisons du refus de l'expropriation, l'étude de protection et l'étude de la route permettant l'évacuation de la population de la Pointe

La présidente remercie les membres du bureau pour leur collaboration efficace, également Philippe Dupuy pour son important travail de recherche d'informations, qui ont été très utiles ainsi que Michel Gautruche qui lui aussi nous fournit une aide précieuse.

Elle rappelle le récent rapport de la Cour des Comptes concernant la tempête qui confirme que les décisions ont été prises trop rapidement et que le rachat de toutes ces maisons aurait pu être mieux étudié et l'argent correspondant mieux utilisé pour entreprendre les protections.

Elle indique qu'à ce jour, nous sommes dans l'attente de la décision du Préfet. Un rendez-vous avec ce dernier est programmé le 10 Août.

Différents contacts auprès du cabinet du Ministère de l'Ecologie sont aussi en cours.

Aujourd'hui, il faut continuer à se préparer au si le Préfet décide de maintenir sa décision.

L'AARPA a recherché un avocat spécialiste des expropriations pour défendre ses adhérents au cas où il faudrait aller en justice pour faire reconnaître nos droits. Plusieurs avocats ont été contactés, à ce jour, le choix serait pour un avocat de Bordeaux. Il nous a rendu visite en Novembre à La Pointe ; il était alors trop tôt pour prendre des engagements. Il faut attendre la décision du Préfet et l'association aura ensuite 2 mois pour intenter une action en annulation de sa décision,

La présidente rappelle que toutes les personnes qui ne feront pas le choix de verser les provisions (qui seront remboursées, si l'action en justice n'est pas utile) ne seront pas défendues : il faut en effet connaître le budget pour prévoir les frais de justice futurs.

Après vote de l'assemblée, le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

En l'absence de la trésorière Annie Soulet, son adjointe Catherine Ecotière présente l'état des comptes de l'association. En caisse 6567 €, hors les provisions juridiques. Le bilan de l'année fait apparaître un excédent de 130 €, les recettes étant de 1000 € (cotisations et intérêts bancaires) pour des dépenses de 870 € (frais postaux et frais divers).

Les comptes sont approuvés et le rapport est voté à l'unanimité.

Elections au Conseil d'Administration

Afin d'obtenir la moitié renouvelable du Conseil d'Administration, deux membres parmi ceux élus en 2010 ont été tirés au sort. Il s'agit de : Marie-Christine BAFFOUX-KAYS et de Marie-Pierre de LEPINAY.

Jocelyne GRIMAUD et Philippe DUPUY *(non sortants en 2012)* ayant démissionné, Guillaume HUGLI et Marie-Paule COUDREAU se proposent pour compléter la liste des personnes à élire :

BAFFOUX-KAYS Marie-Christine
BOUCHET Daniel
COUDREAU Marie-Paule
GAUTRUCHE Michel
HUGLI Guillaume
JARRY Fernand
de LANGAVANT Emerand
de LEPINAY Marie-Pierre
PAVOINE Roger

L'assemblée opte pour un vote à main levée et élit à l'unanimité les 9 membres proposés.

Le nouveau Conseil d'Administration de l'AARPA est donc composé des 15 personnes suivantes, citées par ordre alphabétique :

BAFFOUX-KAYS Marie-Christine
BONDUAU Nicole
BOUCHET Daniel
COUDREAU Marie-Paule
ECOTIERE Catherine
GAUTRUCHE Michel
HUGLI Guillaume
JARRY Fernand
de LANGAVANT Annie
de LANGAVANT Emerand
de LEPINAY Marie-Pierre
de LEPINAY Pierre
PAVOINE Roger
ROTUREAU Arlette
SOULET Annie

L'élection des six membres du Bureau aura lieu ultérieurement.

QUESTIONS DIVERSES

- Pierre de LEPINAY émet des doutes quant à la pertinence des entretiens envisagés avec les élus politiques, et il pense que seul le Droit tranchera.

- De nombreux vols ayant déjà eu lieu, une surveillance mutuelle des maisons et des caravanes par les adhérents est recommandée.

La Présidente clôture l'Assemblée Générale ordinaire de l'AARPA en remerciant toutes les personnes qui s'impliquent dans la sauvegarde de La Pointe de l'Aiguillon.

Le verre de l'amitié est ensuite partagé dans la convivialité.

La Présidente,

M.C. BAFFOUX-KAYS